

# Val d'Amboise info

Hiver 2013-2014 - NUMÉRO 40

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



ISOLER

ADAPTER

AMÉLIORER

## CHEZ VOUS

Val d'Amboise vous aide

Des **conseils techniques et administratifs** pour réaliser vos travaux.

Des aides **financières majorées** pour rénover votre logement.



02 47 36 25 50

Dépliant à l'intérieur !

# SOMMAIRE

## p3 L'actu en revue

*Vu cet automne •  
Intercommunalité : la fusion au 1<sup>er</sup> janvier*

## p5 Dossier

*1.2.3 CHEZ VOUS  
Des conseils et des aides financières,  
pour réaliser vos travaux*

Encart  
central



## p8 Economie

*Val d'Amboise dévoile sa "Pep'it" •  
Immova : le "plus"  
pour l'immobilier d'entreprise •*

## p10 Travaux

*Un immeuble peut en cacher un autre... •  
Assainissement en perspective •  
Aménagement : ça bouge côté gare •*

## p12 Les rendez-vous



**Magazine de la Communauté  
de communes Val d'Amboise**  
Hiver 2013 - numéro 40

Magazine trimestriel d'informations édité par  
le service communication de la Communauté  
de communes Val d'Amboise • **Communauté  
de communes Val d'Amboise** : Amboise,  
Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-  
Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle,  
Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** :

BP 308 - 37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise -  
37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 -  
Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : cc-valdamboise.fr  
• **Directeur de la publication** : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** :  
Sandra Lagedamon • **Mise en pages** : RC2C • **Rédaction** : Sandra  
Lagedamon • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre, René Clerquin,  
Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice, Martine Lorient, Richard  
Roig • **Photos et illustrations** : services de Val d'Amboise, Franck Boucher,  
4 vents, Fotolia.com • **Impression** : Mingot-Marans • **Distribution** :  
Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay, Neuillé-le-Lierre),  
communes • **Tirage** : 11 600 exemplaires • ISSN : 1953-0765

# édito



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 naît la  
nouvelle Communauté de communes  
« du Val d'Amboise », qui regroupe  
désormais quatorze communes pour  
une population globale de plus de 28 000 habitants.  
Souhaitons que ce nouveau départ intercommunal perpétue  
et accentue encore la qualité des projets et des actions  
prioritaires retenues pour l'intérêt général de nos habitants.

C'est dans cet objectif qu'une réflexion commune est amorcée  
dans le cadre d'un second Programme local pour l'habitat  
couvrant le nouveau territoire, afin de définir nos besoins  
majeurs en matière de logement social, mais aussi pour  
l'habitat spécifique, la rénovation urbaine et le développement  
de nouveaux quartiers.

Dès à présent, Val d'Amboise met en œuvre au travers d'un  
Programme d'intérêt général un dispositif d'aides financières  
et de conseils administratifs auprès des propriétaires de  
logements privés pour leur permettre de réaliser des travaux  
d'isolation afin de réduire leur facture énergétique, ou encore  
d'adapter leur lieu de vie pour continuer à vivre longtemps  
à leur domicile malgré la perte d'autonomie ou le handicap.  
Vous découvrirez à la lecture du dossier consacré au  
programme « 1.2.3 CHEZ VOUS », toutes les explications et  
les renseignements utiles.

Val d'Amboise se veut à l'écoute des grands enjeux de demain,  
tant en matière de services que de développement économique  
responsable. Dans ce but, la fin de l'année 2013 voit l'ouverture  
de notre pépinière d'innovation territoriale, « Pep'it », à Pocé-  
sur-Cisse, le démarrage des travaux de construction du  
Vinopôle Centre Val de Loire à Amboise, le début de la  
construction d'un nouvel ensemble immobilier dédié aux  
activités tertiaires à Nazelles-Négron, et les premiers « coups  
de pioche » pour l'extension du parking nord de la gare SNCF.

Malgré la morosité ambiante qui pèse sur le plan national,  
restons convaincus des atouts et du dynamisme de notre  
territoire et continuons à agir collectivement pour l'intérêt de  
nos concitoyens.

Bonne et heureuse année 2014 à tous.

Claude Courgeau,  
Président de Val d'Amboise

# Vu cet automne...

- Le 5 octobre**, le Service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire et ses partenaires ont inauguré le nouveau centre de secours principal d'Amboise, implanté parc d'activités La Boitardière, rue André Huard, sur un terrain mis à disposition par Val d'Amboise. Opérationnel depuis l'été 2013, le centre compte 80 sapeurs-pompiers et couvre 13 des 14 communes du Val d'Amboise (Noizay dispose de son propre centre de secours), ainsi qu'une partie de Saint-Martin-le-Beau.



- Le 17 décembre**, Val d'Amboise et ses partenaires ont signé l'acte fondateur du Vinopôle Centre Val de Loire, dont la communauté de communes lance la construction en 2014 avenue de Chanteloup à Amboise. Le futur complexe réunira en un lieu la recherche, l'enseignement et l'innovation au service de la filière viticole de toute la région Centre.



- Le 22 novembre**, le promoteur des futurs locaux de Pôle Emploi, Elysio Invest, a convié les élus locaux, les représentants de Pôle Emploi et ses partenaires à une visite de chantier. Dans ce bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup>, le rez-de-chaussée (photo) sera dédié à l'accueil du public, et l'étage au suivi administratif des dossiers. Les services de Pôle Emploi y emménageront au printemps 2014.



- Le 19 décembre**, la Communauté de communes a convié Réseau Ferré de France à une rencontre officialisant le démarrage des travaux de la future extension du parking de la gare SNCF. Le groupe d'ingénierie et de conseil Artelia a été retenu en tant que maître d'œuvre pour concevoir les aménagements, qui devraient être réalisés en 2014. Découvrez l'ensemble des travaux en cours dans le secteur en page 11.

# Intercommunalité : la fusion au 1<sup>er</sup> janvier

Les Communautés de communes Val d'Amboise et des Deux Rives se rapprochent pour devenir la « Communauté de communes du Val d'Amboise ». La réflexion est lancée pour harmoniser dans un délai de deux ans les compétences au sein de la nouvelle entité.



**L**a fusion intervenant à quelques semaines du scrutin municipal, un exécutif « provisoire » est mis en place pour trois mois, soit à compter du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au lendemain des élections :

- la présidence est confiée au chef de l'exécutif de la communauté de communes la plus importante par la population, Claude Courgeau.
- le nouveau conseil communautaire, qui est l'addition des anciens conseils et compte 65 élus titulaires, va élire des vice-présidents qui constitueront le bureau communautaire.

Ces vice-présidents animeront des groupes de travail chargés d'engager sans attendre la réflexion sur l'intégration (ou non) des compétences qui n'étaient pas partagées par Val d'Amboise et les Deux Rives, l'harmonisation des missions exercées, ou encore la mutualisation des services.

## Des conseillers élus au suffrage universel

Les 23 et 30 mars, pour la première fois dans les communes de plus de 1 000 habitants (soit 6 communes sur 14), les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel grâce au scrutin de liste municipal fléché. Le conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amboise « sorti des urnes » comprendra 41 membres et procédera

à l'élection du président et des vice-présidents.

C'est à ces élus qu'il appartiendra de rédiger les nouveaux statuts de la communauté et de définir les compétences qu'elle assurera sur l'ensemble de son territoire parmi lesquelles :

- urbanisme et gestion des milieux aquatiques (eau, assainissement), nouvelles compétences obligatoires des intercommunalités,
- enfance-jeunesse (accueils de loisir sans hébergement).

## Services aux usagers

Au 1<sup>er</sup> janvier, les services de la CC2R rejoindront ceux de la communauté de communes de Val d'Amboise, au siège de Nazelles-Négron. Pendant une période d'harmonisation de deux années au plus, le service public sera assuré bien entendu, mais de manière différenciée selon les communes :

- Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes et Saint-Ouen-les-Vignes bénéficieront des services rendus par l'ex CC2R.
- Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle et Souvigny de Touraine, bénéficieront des services rendus par l'ex CCVA.

Un vaste et complexe chantier s'engage pour apporter aux administrés de meilleurs services sur l'ensemble du nouveau territoire. ■

## Carte d'identité

- date de naissance : 1<sup>er</sup> janvier 2014
  - conseil communautaire : 65 élus titulaires
  - services : 74 agents
  - superficie et population : 253 km<sup>2</sup>
  - 14 communes, 28 161 habitants :
- |                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| Amboise               | 13 242 habitants |
| Cangey                | 1 096 habitants  |
| Chargé                | 1 172 habitants  |
| Limeray               | 1 195 habitants  |
| Lussault-sur-Loire    | 732 habitants    |
| Montreuil-en-Touraine | 778 habitants    |
| Mosnes                | 757 habitants    |
| Nazelles-Négron       | 3 584 habitants  |
| Neuillé-le-Lierre     | 781 habitants    |
| Noizay                | 1 175 habitants  |
| Pocé-sur-Cisse        | 1 721 habitants  |
| Saint-Ouen-les-Vignes | 1 060 habitants  |
| Saint-Règle           | 492 habitants    |
| Souvigny-de-Touraine  | 376 habitants    |

- 4 parcs d'activités économiques : Amboise, Nazelles-Négron, Mosnes, Pocé-sur-Cisse.

- équipements communautaires : pépinière d'entreprises (Pocé-sur-Cisse), deux crèches (Amboise et Nazelles-Négron), locaux d'activités économiques, piscine couverte (Amboise), stade de rugby (Lussault-sur-Loire), mini-stadiums (Limeray, Montreuil-en-Touraine, Mosnes).

### > Contact :

Siège : 9 bis rue d'Amboise  
37530 Nazelles-Négron  
Tél : 02 47 23 47 44

Fax : 02 47 23 47 50

Courriel : [valdamboise@cc-valdamboise.fr](mailto:valdamboise@cc-valdamboise.fr)



## Des conseils et des aides financières, pour réaliser vos travaux

La Communauté de communes Val d'Amboise lance "1.2.3 CHEZ VOUS", un programme d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat privé qui propose des solutions concrètes à la montée du coût de l'énergie, aux besoins d'adaptation des logements, aux situations de vétusté...

### Un enjeu majeur pour l'habitat

Le programme 1.2.3 CHEZ VOUS, engagé en novembre 2013 pour une durée de trois ans, répond à un enjeu majeur du Programme local de l'habitat (PLH) de Val d'Amboise (adopté en 2007) : la préservation de l'habitat privé existant.

Il a été décidé de lancer ce dispositif après la réalisation, en 2012, d'un diagnostic territorial et d'une étude pré opérationnelle qui ont permis d'apprécier les besoins locaux en matière d'amélioration du parc privé. 1.2.3 CHEZ VOUS s'appuie sur un partenariat à la fois opérationnel et financier entre la Communauté de communes, le Conseil général

d'Indre-et-Loire (en tant que délégataire des aides à la pierre) et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

Val d'Amboise bénéficie également d'une subvention du programme LEADER du Pays Loire Touraine.

#### 1.2.3 pour... isoler, adapter, améliorer

Jusqu'en 2016, le programme 1.2.3 CHEZ VOUS va mobiliser des aides financières exceptionnelles afin de permettre aux propriétaires occupants ou aux propriétaires bailleurs :

- d'isoler leur logement et de recourir aux énergies renouvelables, pour être

chauffés convenablement tout en réalisant des économies d'énergie, - d'adapter leur logement pour faire face aux difficultés liées à la perte d'autonomie ou aux situations de handicap, de manière à pouvoir continuer à vivre chez eux, - d'améliorer le confort de leur logement par la réalisation de travaux de mise aux normes.

Attention : les délais de réalisation des projets peuvent prendre de nombreux mois. Il est important de contacter sans attendre l'opérateur chargé d'animer le programme sur le territoire pour bénéficier du meilleur soutien financier.



Le bourg de Cangey

## Qu'est-ce qu'un Programme d'intérêt général ?

C'est un dispositif défini par le Code de la construction et de l'habitation, dont l'objectif est d'améliorer les conditions d'habitat des ménages au travers de trois dimensions : écologique, sociale et économique.

**U**n programme d'intérêt général a vocation à inciter les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs à engager des travaux d'amélioration de leur bien et de les aider dans leurs démarches administratives.

Pour ce faire, il mobilise de nombreux partenaires financiers. Pour le programme 1.2.3 CHEZ VOUS, des subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), du Conseil général d'Indre-et-Loire, des caisses de retraite, de la Communauté de communes Val d'Amboise pourront ainsi être versées :

- pour les propriétaires occupants, le taux de subvention varie selon la nature du projet de travaux et l'attribution des subventions dépend du montant des ressources.

- pour les propriétaires bailleurs, des aides financières importantes sont disponibles pour améliorer la qualité des logements et les conditions de vie des locataires.

Soucieuse de permettre à un grand nombre de ménages de réaliser leurs travaux d'amélioration, la Communauté de communes Val d'Amboise a décidé d'attribuer un montant de 155 000 € d'aides aux conseils et aux travaux, y compris aux ménages dont les revenus dépassent les plafonds fixés par l'ANAH (1). ■

*(1) environ 60 propriétaires occupants non éligibles aux aides de l'ANAH, uniquement pour les travaux d'amélioration thermique et d'adaptation.*

**Propriétaires occupants : jusqu'à 50 % de subventions**  
pour réaliser des travaux favorisant l'autonomie de la personne ou de lutte contre la précarité énergétique (plafond : 20 000 €)

**Propriétaires bailleurs : jusqu'à 35 % de subventions**  
pour réaliser des travaux lourds de réhabilitation (plafond : 80 000 € par logement)

# Un interlocuteur unique à votre disposition : le PACT 37



**L'**animation du programme 1.2.3 CHEZ VOUS est confiée au PACT d'Indre-et-Loire, chargé d'informer les habitants du territoire sur l'opération et d'accompagner les ménages depuis l'établissement de leur projet de travaux jusqu'à sa mise en oeuvre :

- réalisation d'un diagnostic à domicile par un technicien spécialisé, en réhabilitation globale, autonomie ou en thermique,
- élaboration d'un projet de travaux en fonction des besoins, des moyens et des aides disponibles,

- conseils techniques,  
- aide dans les démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet de travaux, notamment pour l'établissement et le suivi des dossiers de demande de subvention.

Un technicien du PACT 37 dédié à notre territoire, Sophie Longefay, tient une permanence chaque semaine en alternance au siège de Val d'Amboise ou à la mairie d'Amboise pour prendre connaissance de vos difficultés et de vos besoins. ■

## Permanences au 1<sup>er</sup> semestre 2014

### Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis

du mois de 10h à 11h30

#### Siège du Val d'Amboise

9 bis rue d'Amboise  
à Nazelles-Négron :

15 janvier  
5 et 19 février  
5 et 19 mars  
2 et 16 avril  
7 et 21 mai  
4 et 18 juin

### Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis

du mois de 10h à 11h30

#### Mairie d'Amboise

60 rue de la Concorde,  
au rez-de-chaussée  
22 janvier  
12 et 26 février  
12 et 26 mars  
9 et 23 avril  
14 et 28 mai  
11 et 25 juin

#### > Contact :

PACT d'Indre-et-Loire  
303 rue Giraudeau - 37000 Tours  
02 47 36 25 65  
123chezvous@pact37.fr  
wwwpact37.fr

## Pourrais-je en bénéficier ? Réponses à certaines idées reçues...

« Je suis locataire, mon propriétaire sera mécontent si je signale que mon logement manque de confort... »

**Réponse :** le PACT 37 commence par venir évaluer avec vous les difficultés que vous rencontrez dans votre logement pour pouvoir vous informer du cadre juridique correspondant. Il peut ensuite assurer une médiation avec votre propriétaire bailleur, avec votre consentement.

« Je veux remplacer mes menuiseries, puis-je bénéficier d'une aide ? »

**Réponse :** pour bénéficier d'une aide à l'amélioration thermique, vos travaux doivent permettre un gain énergétique

de minimum 25% après travaux (ce calcul étant effectué à domicile par le thermicien du PACT 37). Un remplacement de menuiseries ne permet pas d'atteindre seul cet objectif, il faut donc envisager un bouquet de travaux. Le thermicien vous aidera à déterminer la combinaison la plus efficace.

« Je viens d'acheter une maison pour la louer, puis-je bénéficier d'aides pour les travaux de mise aux normes ? »

**Réponse :** oui, à certaines conditions de loyer pratiqué, d'efficacité thermique et d'engagement social. Le système de conventionnement peut vous permettre de bénéficier d'une déduction fiscale sur vos revenus fonciers.

« Je vis en couple et nos revenus sont trop élevés pour bénéficier d'une assistance technique... »

**Réponse :** pour un foyer composé de deux personnes, le plafond de ressources est établi à 26 573 € de revenu fiscal de référence (37 336 € pour un couple avec 2 enfants) pour pouvoir bénéficier des subventions de l'ANAH et du Conseil général. Si vos revenus dépassent ce plafond, mais restent inférieurs à 31 588 €, vous pouvez bénéficier gratuitement du conseil technique et financier du PACT 37, ainsi que d'une subvention de Val d'Amboise. ■



## Val d'Amboise dévoile sa « Pep'it »

La Communauté de communes a inauguré Pep'it, sa Pépinière d'innovation territoriale, le 18 décembre 2013 en présence de ses partenaires, des entreprises déjà installées, des chambres consulaires, et de l'ensemble des acteurs investis dans la création d'entreprise.

■ **Ouverte au début du mois de décembre**, la pépinière d'innovation territoriale Pep'it propose aux entreprises en phase de création ou de démarrage des ateliers et des bureaux à loyer modéré, des équipements et des services partagés permettant une réduction des charges, de même qu'un accompagnement personnalisé pendant les premières années.



■ **Dans ce bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup>**, les entreprises peuvent louer un bureau meublé de 15 m<sup>2</sup> et 30 m<sup>2</sup> à partir de 210, 79 € TTC par mois. Les quatre entreprises déjà installées ont présenté leur activité à l'assistance, dont Axioncom, consultant dans le domaine de l'hôtellerie-restauration.

La Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire et la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine ont également leurs permanences dans les locaux de Pep'it.



■ **La pépinière d'innovation territoriale** propose également à la location des ateliers de 113 m<sup>2</sup> à partir de 421,59 € TTC par mois. Le site de vente en ligne de produits du terroir Gourmet Sir a emménagé dans l'un d'eux.

L'ensemble des locataires de Pep'it bénéficient de services mutualisés : secrétariat, photocopie, téléphonie et Internet, espaces de convivialité pour rompre l'isolement du créateur d'entreprise...

Deux salles de réunion sont également disponibles pour les entreprises du territoire souhaitant organiser des assemblées ou des formations.

Pour visionner la présentation de Pep'it, rendez-vous sur le site de la communauté [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)



Photos Franck Boucher - [www.atelierboucher.net](http://www.atelierboucher.net)

**Pep'it**  
Pépinière d'innovation territoriale

> Parc d'activités Le Prieuré

Rue Paulin Viry  
37530 Pocé-sur-Cisse  
02 47 79 15 70

[entreprendre@cc-valdamboise.fr](mailto:entreprendre@cc-valdamboise.fr)



## Immova : le “plus” pour l’immobilier d’entreprise

Parmi les aides directes de la communauté, Immova, l’aide à l’immobilier de Val d’Amboise, vient en soutien des entreprises qui investissent dans leurs locaux. Deux établissements viennent d’en bénéficier, l’un implanté de longue date sur notre territoire, l’autre nouvellement installé.

**L**es Halles Tourangelles, société de transformation et de vente de fruits et légumes, est installée parc d’activités Les Poujeaux à Nazelles-Négron depuis 2004. Trop à l’étroit dans son bâtiment de 1 520 m<sup>2</sup> pour développer son offre de produits « marée », fruits et légumes bio, l’entreprise prévoit d’agrandir sa plate-forme de distribution de 1 644 m<sup>2</sup>. Cette extension permettra à la société de répondre aux attentes de ses clients localisés sur la région Centre et sur la région Ile-de-France, et d’envisager la création de 9 emplois sur deux ans (l’entreprise emploie actuellement 39 salariés).

En plein essor, la société TLA, spécialisée dans la fabrication d’espaces de ventes et d’agencements de magasins, a

déménagé en septembre de Saint Martin-Le-Beau pour investir une partie du bâtiment locatif d’entreprises de Val d’Amboise (*photo ci-dessus*) situé rue des Grosses Pierres, parc d’activités La Boitardière. L’entreprise emploie 28 salariés auxquels s’ajoutent, selon les besoins de l’activité, 10 à 15 emplois en sous-traitance ou en intérim.

Après avoir signé un bail précaire pour la location des locaux, l’entreprise, qui doit engager des travaux importants dans le bâtiment pour l’adapter à ses activités, va s’en porter acquéreur. Ce projet d’achat-réhabilitation devrait permettre la création de 6 emplois dans les trois années à venir. ■

**2 080 500 €**

investis par les porteurs de projet

**90 000 €**

de subventions du Conseil général

**45 000 €**

de subventions Immova

> Pour toute information  
sur les aides aux entreprises :  
Service développement  
économique du Val d’Amboise  
[entreprendre@cc-valdamboise.fr](mailto:entreprendre@cc-valdamboise.fr)  
02 47 23 47 44

### Pas besoin d’être « grand » pour être aidé

**Inspirail**, société d’import-export de matériel paramédical et de conseil en développement récemment installée dans les locaux de Pep’it, à Pocé-sur-Cisse, bénéficie de l’aide aux petites entreprises de Val d’Amboise pour investir dans du matériel de démonstration et informatique.

**GourmetSir**, commerce en ligne de produits gourmands des terroirs de France tout récemment ouvert, installé lui aussi au sein de Pep’it, a acquis du matériel de rayonnage, de manutention et informatique.

**Le Pavillon des Lys**, hôtel-boutique à Amboise ayant fait l’objet d’une reprise, réalise des travaux d’aménagement intérieur et d’amélioration de son réseau Internet wifi.

**L’Antre-Pote**, bar-restaurant à Noizay ayant également changé de gérant, a procédé à des travaux de rénovation et de mise en accessibilité des locaux, et investi dans du matériel de cuisine. L’établissement a ouvert ses portes le 2 décembre.

**274 200 €**

investis par les porteurs de projet

**16 943 €**

de subventions Apeva accordées



## Un immeuble peut en cacher un autre...

**A** lors que la livraison des nouveaux bureaux de Pôle Emploi, actuellement au stade des finitions, est attendue en mars 2014, le chantier d'un nouvel immeuble dédié aux activités tertiaires débute « rue Jules Hiron », la voie créée pour relier le boulevard Gambetta et la rue des Sables, à Nazelles-Négron.

Le futur bâtiment de 1 609 m<sup>2</sup> a été partiellement réservé par Val d'Amboise pour y aménager, sur un plateau de 600 m<sup>2</sup> environ, des bureaux à loyer modéré pour les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. Sa livraison est prévue en 2015. Dans quelques mois, la construction du siège de la société Touraine Montgolfière

débutera à son tour, en face du magasin Point P.

L'enrobé des voiries desservant l'ensemble de la zone sera réalisé en début d'année. La rue donnant accès à Pôle Emploi est baptisée « rue de l'Ancienne Fonderie », celle qui desservira le bâtiment tertiaire « rue Georges Mabilie ». ■

## Assainissement en perspective

**L**e projet de schéma directeur relatif à la révision des zones d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées de Cangey, Lussault-sur-Loire, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine et Saint-Ouen-les-Vignes était soumis à enquête publique du 23 septembre au 23 octobre 2013. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable, précisant que les orientations du schéma directeur d'assainissement « prenaient en compte et confortaient les critères préconisés par la loi Grenelle 2 et visaient à obtenir un impact positif sur l'environnement » et que « l'assainissement collectif et le contrôle périodique des installations autonomes s'avéraient être le meilleur système pour améliorer durablement tout impact sur les milieux naturels et sur l'eau ».

Lancée en 2012, la révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées est achevée. Pour faire face à l'augmentation des besoins sur les prochaines années, la communauté devra envisager la mise aux normes de certains équipements et la construction de nouveaux dispositifs épuratoires, pour un montant de 1,5 à 2,7

millions d'euros selon les solutions retenues.

### Une opération spectaculaire

Le réseau d'assainissement nécessite un entretien constant. Une enveloppe prévisionnelle de 475 000 € y était consacrée en 2013. Pendant l'été, le poste de Sevrage à Pocé-sur-Cisse a ainsi fait

l'objet d'une réhabilitation complète pour un montant de 215 600 €. Les parois du poste d'admission, rongées par l'H<sub>2</sub>S (sulfure d'hydrogène, gaz hautement corrosif), ont dû être piquetées avant d'être doublées par deux éléments préfabriqués pesant chacun 10 tonnes, dont la pose ne s'est pas réalisée sans difficultés (photo ci-dessus). ■



# Aménagement : ça bouge côté gare

Après des mois d'attente, le coup d'envoi du réaménagement du secteur a été donné, au dernier trimestre 2013, avec le remplacement des feux tricolores par un carrefour giratoire, et la mise en sens unique du tunnel sous la voie.

## MODIFICATION DE CIRCULATION SOUS LE TUNNEL SNCF

### TRAVAUX CONCERNÉS :

**Création d'un giratoire avec mise en place d'une CIRCULATION À SENS UNIQUE**  
**AMBOISE ► NAZELLES-NEGRON**

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
 contacter le 02 47 23 47 44



**Restaurant Les Platanes**

### Rue des Platanes

Le terrain vague a été racheté par Val d'Amboise pour y aménager un parking et de la voirie (accès modifié à la rue de Perreux en sortie de tunnel). L'investissement est de 208 200 € et le chantier débutera début janvier.

### Rue des Ormes

Après la réfection de la partie ouest de la voirie, celle de la partie est (à partir de l'entreprise Sepchat) a été réalisée en octobre 2013 (nouvel enrobé, changement des grilles d'eaux pluviales).

### Parking de la gare

Les travaux d'enfouissement de ligne électrique préalables à l'aménagement de l'extension ont été réalisés par Réseau Ferré de France en novembre 2013. Financés par Val d'Amboise, ils ont nécessité un investissement de 160 000 €.

Un maître d'œuvre a été retenu par la communauté pour concevoir l'aménagement de l'extension du parking, dans la continuité du parc existant au nord de la voie. La consultation des entreprises sera lancée au premier trimestre 2014, pour une réalisation des travaux pendant l'été.

**Lignes SNCF**

**FEPP**

**Restaurant Le Terminus**

### Tunnel SNCF

Depuis fin décembre, les véhicules circulent dans le sens Amboise → Nazelles-Négron uniquement. Les cyclistes doivent mettre pied à terre et emprunter le passage sécurisé pour piétons. En sortie de tunnel, il y a interdiction de tourner à droite. L'accès au restaurant Le Terminus, à la FEPP et à la rue de Perreux se fait par la rue des Platanes (une déviation est mise en place).

**Costen**

**Pôle Emploi**

**Communauté de communes Val d'Amboise**

### Carrefour Gambetta - rue d'Amboise

Entre novembre et décembre 2013, un giratoire avec mise en place d'une circulation en sens unique Amboise → Nazelles-Négron dans le tunnel SNCF a été aménagé. Des cheminements sécurisés pour les piétons et les cyclistes ont été créés. Le montant des travaux s'élève à 218 300 €



## ☒ Samedi 18 janvier

**La ronde solidaire de la Saint-Vincent**  
Départ Place Michel Debré à 8h  
Info : [www.rondesaintvincent.com](http://www.rondesaintvincent.com)

## ☒ Samedi 25 janvier

**Banquet de la Saint-Vincent à Noizay**  
Organisé par les vignerons  
Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

## ☒ Samedi 1<sup>er</sup> février

**Loto à Noizay**  
Organisé par l'association des parents d'élèves  
Info : 02 47 52 25 89

## ☒ Dimanche 2 février

**Loto à Pocé-sur-Cisse**  
Organisé par l'association des vétérans du foot  
Salle polyvalente en journée  
Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

## ☒ Du 4 au 26 février

**Exposition « Carnets de voyage : mode d'emploi » à Amboise**  
Médiathèque Aimé Césaire  
Info : 02 47 57 22 93  
[www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr)

## ☒ Mardi 11 février

**Atelier d'art floral à Nazelles-Négron**  
Sur le thème de la Saint-Valentin  
Centre socio culturel à 18h30  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

## ☒ Mercredi 12 février

**Audition musicale à Amboise**  
Classe de flûte traversière et ensemble de flûtes de l'école de musique et de théâtre Paul Gaudet  
Médiathèque Aimé Césaire (auditorium)  
Info : 02 47 57 22 93  
[www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr)

## ☒ Samedi 15 février

**Carnaval à Saint-Règle**  
avec un repas proposé le soir  
Info : 06 89 50 02 86

## ☒ Du 15 février au 16 mars

**Patinoire "Amboise on ice"**  
Place Max ernst  
Info : 02 47 23 47 80  
[www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr)

## ☒ Dimanche 16 février

**On'sport dimanche à Amboise**  
Initiation à la Capoeira  
Gymnase Ménard à 10h  
Tarif : 1 € Amboisiens / 2 € non Amboisiens  
Info : 02 47 23 47 80  
[www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr)

## ☒ Fin février - début mars

**Atelier « taille au jardin » à Nazelles-Négron**  
Organisé par la municipalité  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

## ☒ Samedi 8 mars

**Théâtre de boulevard à Cangey**  
Salle polyvalente à 20h  
Info : 02 47 30 08 43 (mairie)

## ☒ Samedi 8 mars

**Loto à Montreuil-en-Touraine**  
Organisé par l'association des parents d'élèves de Neuillé-le-Lierre  
Un repas dansant est également organisé le samedi 15 mars  
Info : 02 47 52 95 17 (mairie de Neuillé-le-Lierre)

## ☒ Les 15 et 16 mars

**Salon « saveurs et terroirs » à Noizay**  
Salles communales en journée  
Info : 02 47 52 09 74

## ☒ Samedi 15 mars

**Carnaval à Cangey**  
Organisé par l'association des parents d'élèves  
Info : 02 47 30 08 43 (mairie)

## ☒ Samedi 15 mars

**Loto à Neuillé-le-Lierre**  
Organisé par l'Amicale novilacienne  
Salle polyvalente  
Info : 02 47 52 95 17 (mairie)

## ☒ Samedi 15 mars

**Concert de printemps à Nazelles-Négron**  
Par la musique municipale  
Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

## ☒ Samedi 5 avril

**Loto à Saint-Règle**  
Salle communale à partir de 18h  
Info : 06 89 50 02 86

## ☒ Vendredi 11 et samedi 12 avril

**Rencontres des chorales scolaires du Val d'Amboise**  
Centre socio culturel Val de Cisse à Nazelles-Négron  
Le 11/04 à 19h, et le 12/04 à 10h  
Info : 02 47 23 47 44 (Val d'Amboise)

## ☒ Samedi 12 avril

**Lectures plaisir à Nazelles-Négron**  
Bibliothèque à 17h  
Info : 02 47 57 67 30

## ☒ Vous reprendrez bien... un Visa !

Comme en 2013, la communauté s'engage auprès de la région Centre pour accueillir sur son territoire une nouvelle offre de formation gratuite aux Visas « Bureautic » et « Internet ». L'organisme de formation Cefim, chargé de cette nouvelle campagne, édite un dépliant d'information qui sera distribué courant janvier dans les boîtes aux lettres des quatorze communes du Val d'Amboise. Vous y trouverez toutes les informations pour évaluer vos besoins et vous inscrire. Les formations se dérouleront dans les communes de Chargé et de Pocé-sur-Cisse en mars et avril 2014.

### > Contact :

**Cefim**  
02 47 40 26 80  
[cefim-formation.net](http://cefim-formation.net)

## ☒ L'art dans tous ses états

A l'occasion de la 19<sup>e</sup> édition de son exposition culturelle et d'artisanat d'art, l'association Pocé accueil et solidarité vous invite à découvrir la profusion d'œuvres et de beaux d'objets créés par ses adhérents : calligraphie, encadrement, peinture, sculpture, mosaïque... Des démonstrations seront organisées tout au long du week-end et vous pourrez acquérir les objets exposés.

### > Info et inscriptions :

**Samedi 15 et dimanche 16 mars**  
**salle polyvalente de Pocé-sur-Cisse**  
**de 10h à 19 h**  
**Entrée libre et gratuite**  
**02 47 57 18 15 (mairie)**

## SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

[www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)

> **Services de la Communauté de communes**  
9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron  
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.  
Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.  
Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50  
[valdamboise@cc-valdamboise.fr](mailto:valdamboise@cc-valdamboise.fr)

> **Multi accueil "Les Bouts d'Chou"**  
10 allée de Malétrenne à Amboise  
Tél : 02 47 23 47 24

> **Multi accueil "Vilvent"**  
15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron  
Tél : 02 47 30 43 73

> **Relais assistantes maternelles**  
• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron  
Tél : 02 47 57 04 19  
• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise  
Tél : 02 47 57 88 52

> **Piscine Georges Vallerey**  
3 rue du Clos des gades à Amboise  
Tél : 02 47 23 10 69



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES